

Copie anonyme - n°anonymat : 774842

A3-00105 774842 Dissert CG	Code épreuve : 252	Nombre de pages : 7	Session : 2024
Épreuve de : Diss. culture générale EDHEC / ESSEC			
Consignes	<ul style="list-style-type: none">Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composerRédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noirNe rien écrire dans les marges (gauche et droite)Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre		

Jacques Lantier, dans la Bête Humaine d'Émile Zola, incarne précisément l'idée de la démesure ; incapable de se contenir, de mesurer, il céde à des pulsions meurtrières récurrentes, qui jaillissent en éruption de force démesurée, jusqu'à tuer son amante, Séverine. Et dans le même texte, le juge, censé quant à lui incarner l'idéal de justice et donc de mesure, est particulièrement désinvolte et incapable de mesurer, juger et donc juger les actes perpétrés. La violence peut-elle être mesurée ? On peut alors entendre l'idée d'une mesure de la violence ou d'une mesure dans la violence. Mesurer la violence, c'est en déterminer le degré d'intensité, mais qui est légitime à le faire ? En effet, la subjectivité quant à la manière de ressentir la violence peut entacher la clairvoyance de celui qui la juge, la mesure. Le juge n'a pas vu la violence dans sa chair ; on la mesure de la violence n'est peut-être pas plus la catégorisation de celle-ci en degrés objectifs que la mesure du préjudice causé par la victime. Il n'en reste moins que la victime elle-même peut être incapable de mesurer la violence qu'elle a subie, que ce soit en l'atténuant ou l'exagérant. Et quant au violent, s'il n'a pas pu se mesurer avant l'acte, est-il vraiment capable de comprendre pleinement les implications de celui-ci ? Comme la victime, il peut être tenté d'atténuer la portée de l'acte, ou au contraire considérer le poids de la culpabilité qu'il ressent comme étalon de mesure de la violence dont il n'est rendu coupable. En somme, tout cela reste flou, et la mesure de la violence semble, sinon impossible, au mieux imprécise. Cela peut s'expliquer par le principe-même de la violence, que l'on peut entendre comme usage abusif de la force ; la violence, par définition démesurée, peut simplement ne pas être mesurée, même si entendue comme détermination du degré mais aussi comme contrôle de soi. Et cet enjeu dual, de la mesure dans et de la violence, est en réalité consubstancial à l'idée même de violence de l'homme : la possibilité d'une mesure dans la violence suppose l'existence d'une certaine rationalité précédant la violence ; en d'autres termes, une lucidité qui a permis au violent de mesurer les conséquences de son acte et s'en rendre quand même coupable, responsable. Ce calcul est précisément ce qui peut permettre à la violence d'être mesurée.

Dans quoi l'on ne pourrait jamais juger le violent et la violence faite. En effet, mesurer la violence, c'est aussi attribuer une punition ; alors, ce double enjeu est fondamental en ce qu'il conditionne le degré de responsabilité du violent et la peine encourue. Une violence dans la démesure, n'est-ce pas une perte de contrôle qui allégerait la responsabilité du violent ? Comme lorsque celui qui plaide la folie peut être jugé « non responsable » car inconscient de sa propre violence ; en d'autres termes, incapable de la mesurer et de se mesurer. Loin de là l'idée de dédouaner tout violent car toute violence est démesurée, mais plutôt de prendre en compte non seulement le degré d'intensité de la violence, grâce à la mesure du ressentiment du victime quant au préjudice subi, mais également le degré de responsabilité du violent dans la mesure de la violence. Et, cette responsabilité, intrinsèquement liée à la capacité de se mesurer dans la violence, entre la violence au jugement, et donc à la possibilité de mesurer la violence ; d'où la restriction de l'analyse à la violence des hommes seuls, car l'échelle de Richter semble évidemment inadaptée à mesurer la responsabilité - inexistant - de la vache lors d'un séisme, or de même, les animaux ne peuvent se contempler, et la mesure de leur violence semble n'avoir alors que peu de sens. En définitive, les hommes sont-ils capables de mesurer leur violence ? Si l'existence de divers degrés de violence semble prouver la possibilité de se mesurer et de mesurer la violence, la logique de la violence est précisément d'établir un flot quant à son intensité et la capacité ^{réelle} qu'ont les hommes à l'employer dans la mesure ; il oblige alors tous pour tous de s'imposer un impératif de mesure et de contention de la violence pour garantir à la société un ordre où la violence peut rester mesurée.

Toute violence ne se déploie pas dans la même intensité, et si le degré varie, c'est qu'il semble alors possible de la mesurer. Instinctivement, l'homme est capable de mesurer la violence et le préjudice causé ; il est alors capable de se mesurer dans sa réponse. La loi du Talion est dans le Pentateuque la première instauration d'une idée d'équilibre dans la violence et de justice. Cet impératif qui limite « le vengeur faire naître l'idée d'une justice équitable ; échanger « œil pour œil, dent pour dent » c'est certes l'inverse dans une logique de justice par la violence, mais c'est également imposer l'idée d'une mesure et ^{au droit} une compensation égale face à la violence subie. La justice peut alors naître, et cette règle primitive, qui montre la capacité à mesurer la violence pour se mesurer dans la violence, a pu permettre la naissance d'un ensemble de règles plus sophistiquées de mesure de la violence. Le processus judiciaire est précisément le processus de mesure de la

violence ; ainsi, dans Anatomie d'une Chute, les enquêteurs reproduisent la scène du prisonnier membre pour en comprendre toute la logique et le mesurer pleinement. Le système judiciaire repose fondamentalement sur cette idée de mesure, que ce soit dans l'intensité de la violence ou du degré de responsabilité ; et dans le film, tout le processus, qui passe par exemple par la mesure de l'angle de projection des gouttes de sang lors de la chute, permet de conclure à l'affaire comme étant un suicide. C'est précisément l'inspection de la violence, l'enquête de celle-ci, qui a permis de rendre justice, en mesurant la responsabilité - si nulle - du présumé violent. Et cette analyse se fait à l'aide d'un ensemble de règles, la loi, qui éclairent le juge dans la mesure de la violence. Cette rationalisation des rapports entre les hommes par un ensemble de lois est visible aux États-Unis où la culture de la mesure de la violence et du préjudice commis est telle que les procès sont monnaie courante, et les intérêts payés constituent une véritable mesure de la violence.

Cette rationalisation des rapports entre les hommes par la loi a nécessité la mise en place d'un accord commun entre les hommes. En effet, en instaurant le principe de justice, l'homme peut sortir de l'état de méfiance continue vis-à-vis de l'autre. Cet état théorique, l'état de nature au sens de Hobbes dans le Léviathan (chapitre XII) étant selon lui un état « indigent » voire « animal ». La capacité qui a l'homme à mesurer son intérêt, lié au logos dont il dispose, l'a alors poussé à se défausser de son droit à la violence, à la mesure, pour recevoir en contrepartie la protection d'une puissance, l'État. Avant la mise en place d'un tel contrat, il n'y avait pas de mesure dans la violence, ou la guerre de tous contre tous empêchant le progrès des sociétés. C'est précisément la capacité à se mesurer dans la violence qui a permis l'établissement du « Léviathan », toute-puissance qui régle, mesure, les rapports conflictuels entre les hommes. La violence devient alors nécessairement mesurée, sans quoi on s'expose à la punition, proportionnelle à la violence faite. C'est alors la dissuasion qui pousse à la mesure.

Si cet état est dissuasif, la violence est d'autant plus mesurée qu'elle entraînera nécessairement une réponse d'une plus grande puissance que soi. En effet, si la violence existe encore, alors qu'elle expose le voleur à une punition, c'est la pression même que la violence peut être mesurée ; le voleur peut déterminer ce qu'il y gagne, et ce qu'il y perd avant d'agir. Ainsi, la violence est mesurée en ce qu'elle est subordonnée à un processus de réflexion préalable, dans la mesure où l'on considère l'homme comme doté de logos. Ainsi, il est capable de mesurer le degré de sa violence en fonction de son objectif, et c'est ce que préconise Machiavel dans Le Prince. En effet, pour gouverner, le prince doit faire preuve d'une violence froide ; cela rend ses violences d'autant plus mesurées qu'elles sont pensées au préalable et planifiées, mesurées, pour arriver à ses fins. Le gouvernement n'est pas le seul capable de cette violence froide, mesurée, planifiée ; le Carnavalet illustre dans son œuvre Judith et Holopherne une Judith décapitant Holopherne bien que ses émotions la détourment de son objectif. En effet, elle tourne le regard, comme incapable d'accepter ce qu'elle fait ; mais sa raison froide la pousse à continuer son acte, car celui-ci a été

pesé, jugé, mesuré au prévisible. Sa violence est mesurée ; pour sauver et libérer son peuple, elle fut un homme ; et sa violence est d'autant plus mesurée qu'elle est le fruit d'une stratégie pré-méditée : en d'autres termes, elle n'agit pas par impulsion, se laissant aller à la démesure, mais bien avec précaution voire renoncement et donc : en somme, sa violence est mesurée. Mais alors qu'elle détourne le regard face à sa violence, est-elle vraiment lucide ? N'est-elle pas aveuglée, incapable de mesurer la véritable portée de son acte, alors qu'il devient une mensonge ? Est-elle vraiment le bras de la justice ?

La mesure de la violence de l'un ne peut jamais l'être égale à celle de l'autre, la mesure est profondément subjective, et c'est peut-être la logique de la violence qui s'entretenir cette illusion. La mesure de la violence est sinon bousse toujours imprécise quand on est extérieur à la violence. Ainsi, Montaigne explique dans ses Essais qu'il est primordial pour l'Européen de faire preuve de « relativisme culturel » face aux cultures amérindiennes nouvellement découvertes. En effet, notre estimation de leur degré de violence est profondément biaisé par un certain absolutisme culturel qui hiérarchise les cultures. Or, la culture Européenne n'est peut-être pas moins violente que celle des Amérindiens, et c'est ce dont se rend compte Robinson dans Vendredi ou les Limbes du Pacifique de Michel Tournier. En effet, passé le dégoût initial face aux pratiques cannibales, Robinson se rend compte que son avis est biaisé et qu'il est incapable de mesurer dans l'absolu l'intensité d'une violence commise. En effet, il se rend compte qu'il était aveugle face à la violence de sa propre culture, incapable de la mesurer : il la sous-estimait. Par le même phénomène, il sous-estimait l'idée qu'il se faisait de la violence des indigènes de l'île du Déj孤oir ; et si le cannibalisme est sans aucun doute une violence absolue, cela a révélé son aveuglement et sa faible capacité à mesurer la violence, en particulier quand on est extérieur à celle-ci.

Or, le propre de la violence est précisément de mettre le violent hors de soi ; que ce soit parce que le violent se sent plus qu'humain, en proie à l'orgueil, ou simplement parce qu'il est hors de lui, en proie à la colère. Cette capacité qu'à la violence à sortir l'homme de lui-même le rend incapable de se mesurer et mesurer la violence dont il est capable, le poussant à la démesure et toujours plus de violence. Ainsi, cet « Empire de la force », théorisé par Simone Weil dans L'Iliade ou le poème de la force aveugle le violent, et le rend sujet à la démesure. Cette emprise qu'a la violence sur l'homme, dans le cas de la colère, l'impulsivité, l'agressivité, est illustrée par Jacques Lantier dans la Bête Humaine qui est victime de ses propres pulsions, qui jaillissent en violences sauvages. Quant à l'orgueil, Chateaubriand l'illustre dans les Mémoires d'Outre-Tombe : lors de la retraite de Russie, Napoléon, dépité, laisse déviler lui un soldat sans

Copie anonyme - n°anonymat : 774842

Emplacement
QR Code

Code épreuve : 252

Nombre de pages : 7

Session : 2024

Épreuve de : Diss. culture générale EDHEC/ESSEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

jambes. Alors, « les nemours de la gloire ne traînaient derrière lui ». En somme, aveuglé par la gloire, l'hubris, Napoléon a perdu toute capacité de mesure, de discernement ; et attaquer la Russie en hiver, c'est voir ses soldats abandonnés dans la neige, alors que l'ivresse de la gloire passe enfin. Le très irre de violence Napoléon se rend alors compte de la démesure dont il a fait preuve, incapable de contenir son empire à des limites mesurées, raisonnables ; incapable de faire face à l'empire de la force.

Et cet empire de la violence, tout le monde y est sujet, pas le fort seulement. Mais la violence aujourd'hui semble être devenue beaucoup plus dure à mesurer, car insidieuse, cachée, moins évidente. Ainsi, Byung Chul Han explique dans sa Topologie de la violence que si la violence est toujours moins bruyante, elle n'en est pas moins présente partout. En changeant de forme, en devenant une violence positive d'une violence négative, c'est-à-dire qui n'est pas liée à la contrainte par une force extérieure, qui nous empêche quelque chose, mais bien une contrainte interne de recherche du « toujours plus », la violence est devenue bien plus difficile à mesurer, et donc à limiter. Par exemple, si la culture japonaise semble n'être pas violente, avec même une partie entière de son langage dédiée à la politesse, la violence dans la culture japonaise est plus insidieuse et s'exprime dans le rapport à soi, au travail, à la famille. Et cette violence est plus difficile à mesurer que celle qui s'montre, voire impossible à entendre entièrement tant elle se fait silencieuse. Le rapport à la violence peut la rendre alors d'autant plus intense qu'elle est silencieuse, comme réprimée. Si on me la voit pas, si on me l'accepte pas, si on me la mesure, juge pas, alors, elle finira par exploser : c'est ce qu'explique Freud dans son Malaise dans la civilisation, montrant que la répression des pulsions de violence se soldera nécessairement par un « gémissement profond » aussi intense que la force de contention qui l'a enfouies. Alors, la mesure de la violence, un sens de prendre mesure de l'existence de la violence, est nécessaire pour l'existence d'une société où la violence est mesurée.

Considérant l'existence de telles forces en nous, l'imperatif de mesure doit nécessairement venir de nous pour que la violence puisse rester mesurée. En effet, si ces inclinations existent certes, nous restons toujours profondément libres, et donc capables de mesurer ce que nos choix impliquent. Ainsi, Sartre explique dans l'Existentialisme est un humanisme que l'« existence précède l'essence ». En d'autres termes, nous sommes en permanence responsable de ce que nous sommes, car ce sont nos actes qui nous déterminent. Ainsi, la mesure dans la violence est toujours du ressort du violent, à qui le choix revient toujours. Ainsi, dans les Justes d'Albert Camus, l'imperatif moral de mesure dans la violence, même révolutionnaire dont se devient radicale, existe toujours ; et alors que le haut dignitaire est accompagné de sa famille, innocente, l'attentat est annulé. Nous devons ainsi rester toujours lucide devant à l'idéal de justice que l'on défend pour en se mesurant soi-même, mesurer la violence en général., et la sienne en particulier.

Cette idée de mesure de soi, de contention de la violence, n'est pas innée et doit être acquise. Ainsi, Aristote explique dans son Éthique à Nicomache (livre X, 10) que l'homme devient sage par la mesure. En étant capable d'opposer son âme rationnelle à son âme désidérative, il dépasse le caractère presque animal des hommes incapables de faire preuve de mesure. Ce processus d'éducation qui commence dès l'enfance permet d'acquérir des réflexes d'abord qui deviennent par la suite sagesse et permettre de se mesurer en vertu de l'inscription sur le temple d'Apollon à Delphes, « Meden Agan », ou « rien de trop ». En atteignant ce statut, le sage peut alors donner la mesure en tant que législateur de la cité : cet idéal de clairvoyance confère la capacité de mesurer avec lucidité la violence de manière absolue, objective. Mais cela requiert la capacité à mesurer la violence avant tout.

Le législateur sage peut alors ordonner la loi, où la violence est mesurée. En d'autres termes, elle est pesée et sa justification dépend de ce qu'elle apporte, c'est-à-dire de la mesure entre le rapport entre les conts et les bénéfices tirés d'une telle violence. Ainsi, dans l'Iliade, Homère décrit dans le bouchon d'Achille deux cités. L'une est en proie au chaos et à la démesure de la violence ; quant à l'autre, la violence est mesurée, entendue i*ii comme borne*. En effet, la violence est bornée à l'agora, et cette violence n'est qu'rale, pas physique ; et du choc des idées peut naître la sagesse. Ainsi, cette violence est mesurée et Montaigne

explique dans le chapitre « De l'on ? de conférer » de ses Essais que le débat ne peut être fertile que s'il est animé, voire presque violent. Il préconise un choc des idées et déplore la « mollesse » de certaines discussions. Ainsi, le débat dans l'Agora du boulanger d'Achille, par son intensité, est particulièrement fertile en idée, comme le préconise Montaigne. De plus, il semble que la violence peut être mesurée si elle est bornée à des espaces comme l'Agora ou le Forum mais surtout si elle est une violence des idées plus que de la matière. Alors, à la fois catharsis et lieu de progrès, la confrontation des idées permet la mesure.

En définitive, les hommes sont-ils capables de mesurer leur violence ? La violence est chez l'homme une constante avec laquelle ils doivent composer. Mais en se montrant capables de la juger, l'utiliser au service de la raison ou pour l'éviter, il semble que la violence des hommes puisse être mesurée. Mais cette illusion entretient la violence ; en faisant croire que celle de l'autre est toujours plus grande que la sienne, elle justifie l'escalade de l'intensité dans la violence, prenant bien garde d'avaler l'homme pour le faire tomber dans la démesure. Alors, il faut d'abord donner la mesure en soi, sans quoi l'homme est vulnérable face à la colère ou l'orgueil. Cette humilité, cet apprenantage, permet à l'homme de devenir clairvoyant quant à la mesure d'abord de sa violence, puis de celle des autres. En devenant sage, l'homme peut se faire législateur, donner la mesure : construire une société où la violence est mesurée. Et l'homme mesure ainsi la confrontation violente des idées, car le débat joue un rôle double : expulsion des passions, et formation de la pensée. Du débat naît la loi, et de la loi naît la mesure. En somme, un cercle vertueux de progrès. Mais au fond, le besoin de mesurer la violence, que ce soit l'estimer pour la juger, ou la contrôler pour l'éviter, révèle que, malgré le progrès des sociétés, la violence ne disparaîtra jamais, et ne peut être alors que mesurée, contenue. « Les bêtes resteront des bêtes » malgré l'invention du train, nous affirme un Zola désabusé dans La Bête Humaine.

